

ment à ses souffrances, et finalement déclarèrent sa maladie incurable.

Dans notre douleur, nous jetâmes les regards vers notre bonne Mère du ciel, la suppliant de conserver une mère à ses quatre jeunes enfants. Nous fîmes des neuvaines et récitâmes bien des rosaires. Ma fille promit de faire un pèlerinage à pied au Cap-de-la-Madeleine et moi, de faire publier sa guérison dans les Annales, si elle revenait à la santé. Nous avons été exaucés. Elle a pris du mieux, ses douleurs ont cessé, et malgré l'état de faiblesse où elle est restée, elle peut vaquer aux soins de son ménage et de ses chers enfants. C'est donc avec bonheur, R. P., que je vous prie de publier ce fait dans les Annales pour l'honneur de la Sainte-Vierge, qui nous a obtenu cette grande grâce de son divin Fils.

Une abonnée.

Les Soeurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke entretiennent une dévotion spéciale au T. S. Rosaire, et pour cause: leur Mère Supérieure a été radicalement guérie d'un mal à la gorge qui ne laissait aucun espoir aux médecins les plus habiles. La révérende Mère, avec trois soeurs des Trois-Rivières, est venue faire son pèlerinage annuel au Sanctuaire du Cap, le 27 juin; trois autres soeurs sont venues le 28.

L'une d'elles, soeur Marie Germaine, s'était foulé un pied dans une chute. Le pied était enflé, elle ne pouvait plus marcher. A la suite d'un pèlerinage au Sanctuaire du S. Rosaire, après la communion, elle a été guérie et désire que pour l'honneur de N.-Dame l'expression de sa reconnaissance soit publiée.

Une autre pèlerine, soeur Marie de l'Eucharistie, s'était cassé un bras. Une neuvaine à la Reine du S. Rosaire et l'usage des roses bénites lui ont valu sa guérison et permis de reprendre ses occupations après huit jours.

Nous sommes fiers de dire que onze communautés de ces bonnes sœurs reçoivent les Annales du T. S. Rosaire.

St-Paulin, 28 juin. — A la gloire de Marie Immaculée, permettez-moi de dire dans les Annales la faveur dont j'ai été l'objet, de la part de cette bonne Mère. Pendant un an, j'ai été malade au lit : j'en étais venue à un tel point de faiblesse que mon estomac ne pouvait supporter aucune nourriture. On entretenait ma vie en me faisant prendre un peu de lait. Le 16 juillet, l'an dernier, ma famille croyant qu'il n'y avait plus d'espoir, alla chercher M. le curé, le révérend M. Laffèche, pour me préparer à la mort. Je reçus les derniers sacrements. M. le curé me dit en me quittant que bientôt mes souffrances auraient cessé. On croyait que je n'avais plus que quelques heures à vivre. Deux médecins m'avaient soignée et tous deux m'avaient condamnée. Cependant mon époux, et moi, avec nos deux enfants avions commencé une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. Après une première neuvaine, nous en commençâmes une deuxième, puis une troisième en faisant la promesse d'offrir à notre église une statue de N.-Dame de Lourdes si je guérissais. Dès ce moment, je commençai à recouvrer mes forces et aujourd'hui je jouis d'une santé parfaite. Je dois cette faveur à Marie Immaculée, sans aucun mérite de ma part. Qu'elle en soit louée et remerciée. — Mme Gilbert.